Freiner l'immigration

L'économie suisse a toujours eu besoin de main-d'œuvre étrangère. Notre pays a donc accueilli généreusement, mais aussi de manière contrôlée, les immigrants. Les travailleurs étrangers ont contribué au développement économique de notre pays, mais ils ont aussi trouvé en Suisse une vie relativement prospère. Aujourd'hui la Suisse connaît une véritable explosion démographique: chaque année 70'000 à 100'000 personnes se pressent en Suisse, que la situation économique soit bonne ou mauvaise. Compte tenu des sans-papiers, des frontaliers et des requérants d'asile, plus de deux millions d'étrangers séjournent actuellement en Suisse, soit 27,2% de la population totale. Sans les naturalisations en masse auxquelles la Suisse procède depuis 25 ans, cette proportion serait même de 34,3%.[19]

Tout le monde veut venir dans ce pays «isolé»

Les sondages sont révélateurs: des millions de personnes aimeraient immigrer en Suisse. Donc dans ce pays que les adversaires de l'UDC et partisans de l'adhésion à l'UE qualifient fréquemment d'île isolée et coupée du monde. Il est curieux de voir cette masse de gens se pressant vers cet isolement: les pauvres qui aspirent à une vie meilleure, les riches qui veulent éviter d'être spoliés, les personnes en quête de travail, les Européens profitant de la libre circulation des personnes, les réfugiés, les requérants d'asile, les touristes criminels. Et il semble que même des gens provenant de l'Afrique lointaine trouvent sans problème le chemin de la Suisse. Il est cependant inacceptable que des milliers de clandestins, les «sans-papiers», séjournent illégalement en Suisse et détruisent leurs documents d'identité pour entraver ou carrément empêcher leur renvoi. Il ne saurait être question de les légaliser, car leur exemple ferait école et inciterait des centaines de milliers d'autres à en faire autant. La pression migratoire pose des problèmes énormes à la Suisse: sur le marché du travail, dans les institutions sociales, au niveau de l'intégration et de la sécurité, dans la formation et la santé publique, pour les infrastructures, les transports, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Il vaut la peine d'immigrer

La Suisse fait partie des pays les plus attrayants du monde. Il vaut la peine d'y immigrer pour des raisons tant économiques, politiques que sociales. Dans aucun autre pays les salaires sont aussi élevés et les prestations de la prévention de vieillesse, des assurances sociales, de la santé publique et de l'instruction publique aussi bonnes. La Suisse s'ins-

[19] *Calculs effectués sur la base des chiffres statistiques de l'ODM/OFS*

crit toujours dans le groupe de tête des classements selon la qualité de vie dans les villes. Le système politique est prévisible et la sécurité du droit y est exemplaire. Les droits de participation démocratiques dont disposent les citoyens ont empêché une expansion excessive de l'Etat aux frais des contribuables. Conséquences: des impôts et redevances plus bas, une administration performante. Bref, il vaut la peine pour un étranger d'immigrer en Suisse. Mais les Suisses doivent garder le contrôle de cette immigration pour ne pas en subir des effets négatifs.

L'intégration est possible

«Les étrangers qui s'adaptent et vivent ici selon nos règles sont les bienvenus. Mais de nombreux étrangers violent nos lois, deviennent violents et criminels. Ces «moutons noirs» nuisent à la Suisse, mais aussi aux étrangers qui cherchent à s'intégrer. Il faut donc les expulser.»

Yvette Estermann, conseillère nationale UDC, médecin et Slovaque d'origine, fondatrice du groupe «Nouvelle Patrie Suisse», Zentralschweiz am Sonntag, le 22.11.2009

Renégocier la libre circulation des personnes

La Suisse peut, en fixant des contingents, obtenir de la main-d'œuvre du monde entier sans pour autant perdre le contrôle de l'immigration. Malheureusement, la majorité des citoyens suisses ont voté pour l'extension de la libre circulation des personnes aux quelque 500 millions d'habitants que compte l'UE. Ils ont cru la promesse du Conseil fédéral selon laquelle les effets positifs de la libre circulation l'emporteraient sur les négatifs et qu'en cas d'immigration excessive le gouvernement invoquerait la clause de sauvegarde. On a aussi annoncé que seules des personnes ayant un emploi en Suisse et capables de pourvoir elles-mêmes à leur entretien seraient admises. Les immigrants ne remplissant pas ces conditions seraient renvoyés. Enfin, le Conseil fédéral a pronostiqué que les étrangers tombant au chômage quitteraient le pays. Aucune de ces belles promesses n'a été tenue. Pour les étrangers au chômage, les prestations sociales de la Suisse sont généralement plus avantageuses que le produit d'un travail dans leur pays d'origine. Nombre de Suissesses et de Suisses ne trouvent plus de travail ou doivent accepter des emplois précaires. Nos infrastructures sont débordées: routes bouchées, transports publics surchargés, classes d'école composées en majorité d'enfants étrangers. Les terrains à bâtir se raréfient et leur prix augmente. Il devient de plus en plus difficile pour les Suisses de trouver des logements abordables. Ces problèmes s'accentuent notamment dans les régions frontalières. Il est donc indispensable que la Suisse résilie et renégocie les accords de libre circulation des personnes. Des mécanismes de contrôle de l'immigration sont aujourd'hui indispensables pour préserver les intérêts de la population indigène.

Prospérité en Suisse grâce à l'immigration?

«Attention: l'économie croît globalement, mais la situation ne s'améliore pas forcément pour chaque individu. Le revenu par habitant reste le même. Il est donc déplacé que les offices fédéraux annoncent régulièrement «la prospérité grâce à l'immigration». Ces chiffres ne sont en effet jamais calculés par habitant.»

Reiner Eichenberger, professeur, «Tages-Anzeiger online», 24.11.2009

Appliquer les initiatives sur le renvoi et contre les minarets

Les Suissesses et les Suisses cohabitent de manière très pacifique avec une proportion d'étrangers extrêmement forte en comparaison internationale. Et la grande majorité des étrangers respectent parfaitement notre régime légal. La Suisse a le droit d'exiger un effort d'intégration des étrangers. Il ne s'agit pas là d'une tâche de l'Etat. Il est surtout

Nouvelles immigrations depuis l'introduction de la libre circulation en 2002

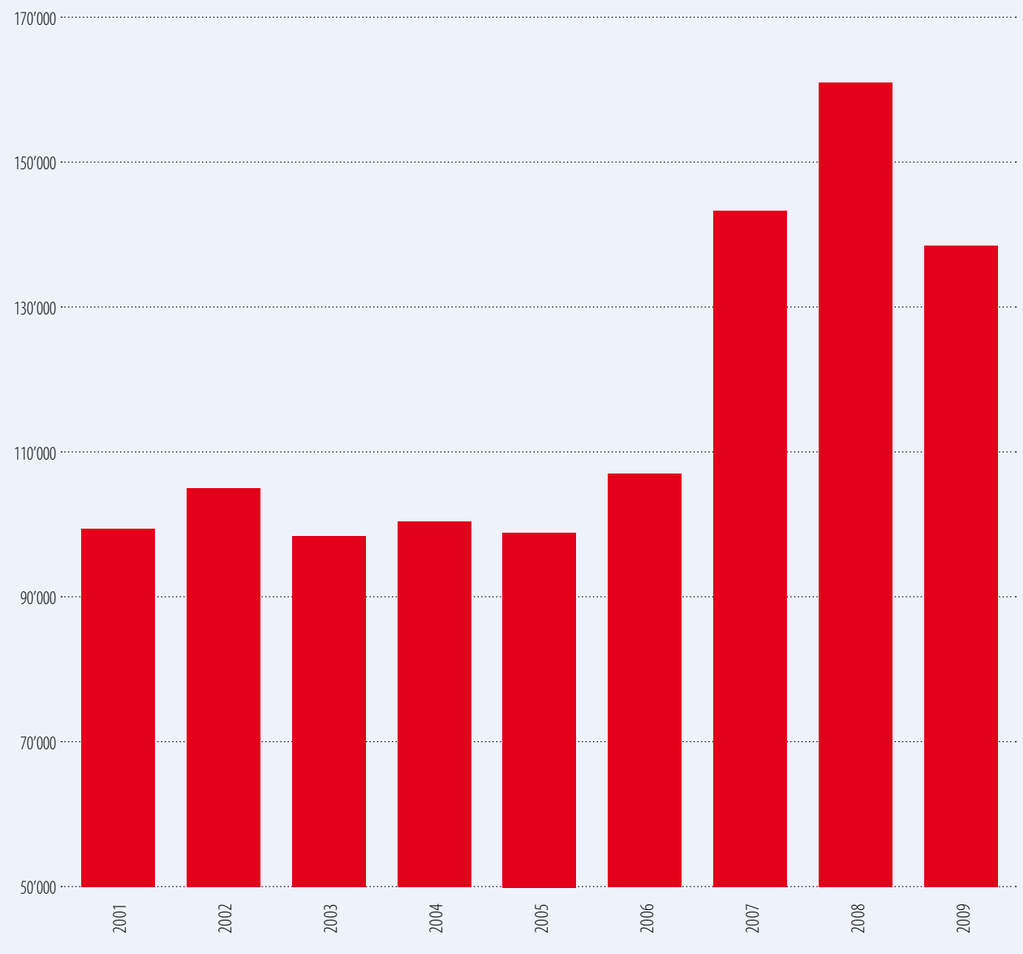

Source: OFS

dans l'intérêt de la population étrangère que les criminels parmi les immigrants subissent toute la rigueur de la loi. Celui qui abuse de notre hospitalité doit quitter le pays. Les étrangers, qui ne respectent pas nos lois et qui refusent de s'intégrer, n'ont pas leur place en Suisse. Le même constat vaut pour les étrangers qui escroquent nos institutions sociales. L'initiative UDC sur le renvoi doit donc être appliquée sans discussion. Il ne saurait être question de se montrer tolérant face à l'intolérance. En approuvant l'initiative contre les minarets, les Suissesses et les Suisses ont clairement fait comprendre qu'ils exigent le strict respect de nos règles, us et coutumes. Considéré comme un symbole de puissance politique, le minaret est refusé. A ce niveau aussi, notre régime juridique et les décisions prises démocratiquement par le peuple doivent être respectés. Si la Convention européenne des droits de l'homme devait constituer un obstacle, la Suisse devra la résilier et la signer une nouvelle fois avec une réserve adéquate.

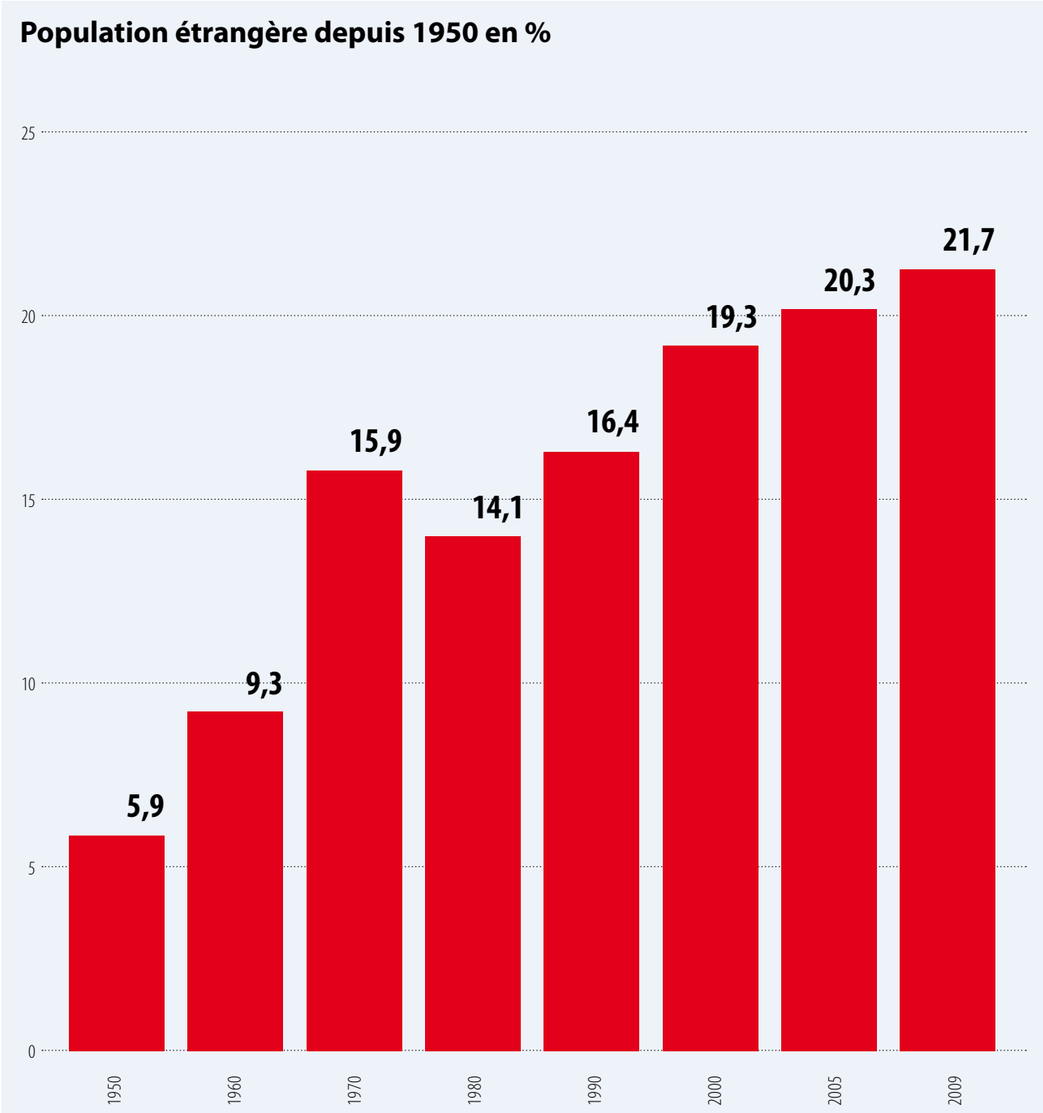

Source: OFS

Stopper les naturalisations de masse

La nationalité suisse est très recherchée, car le passeport suisse offre de nombreux avantages. Le droit de citoyenneté suisse garantit des libertés et des droits de participation démocratiques uniques au monde. Comme dans aucun autre pays au monde, les Suissesses et les Suisses peuvent non seulement élire les autorités communales, cantonales et fédérales, mais aussi voter sur des objets concrets et lancer des initiatives et des référendums. Ces droits exigent de chaque naturalisé de l'intégrité, de la responsabilité individuelle, du civisme et la connaissance d'au moins une langue officielle. Aussi, la naturalisation est-elle toujours la dernière et non pas la première étape d'une intégration réussie. La citoyenneté suisse n'est pas un droit fondamental, mais un droit politique. Il n'existe donc pas, de l'avis de l'UDC, un droit subjectif à l'obtention du droit de citoyenneté, et cela indépendamment du fait que la naturalisation soit accordée par une assemblée communale ou une commission. Or, aujourd'hui la nationalité suisse est littéralement bradée: depuis 1991, le nombre annuel de naturalisations a plus que quintuplé pour atteindre presque 45 000.[20] 40% des naturalisés proviennent d'ex-Yougoslavie et de la Turquie.[21] En clair: les autorités tentent de dissimuler les problèmes d'intégration en forçant les naturalisations. L'UDC combat les automatismes et le droit de recours en matière de naturalisation. Il faut prendre des mesures ramenant le nombre de naturalisation à un niveau raisonnable afin de veiller au respect de la mentalité et de la culture suisses. Et, surtout, il faut que le droit de citoyenneté coûte à nouveau un certain prix.

[20] *OFS 2009: acquisition de la nationalité suisse selon le type d'acquisition 1981-2009 (PETRA)*

[21] *OFS 2009: acquisition de la nationalité suisse selon la nationalité antérieure 1981-2009 (PETRA)*

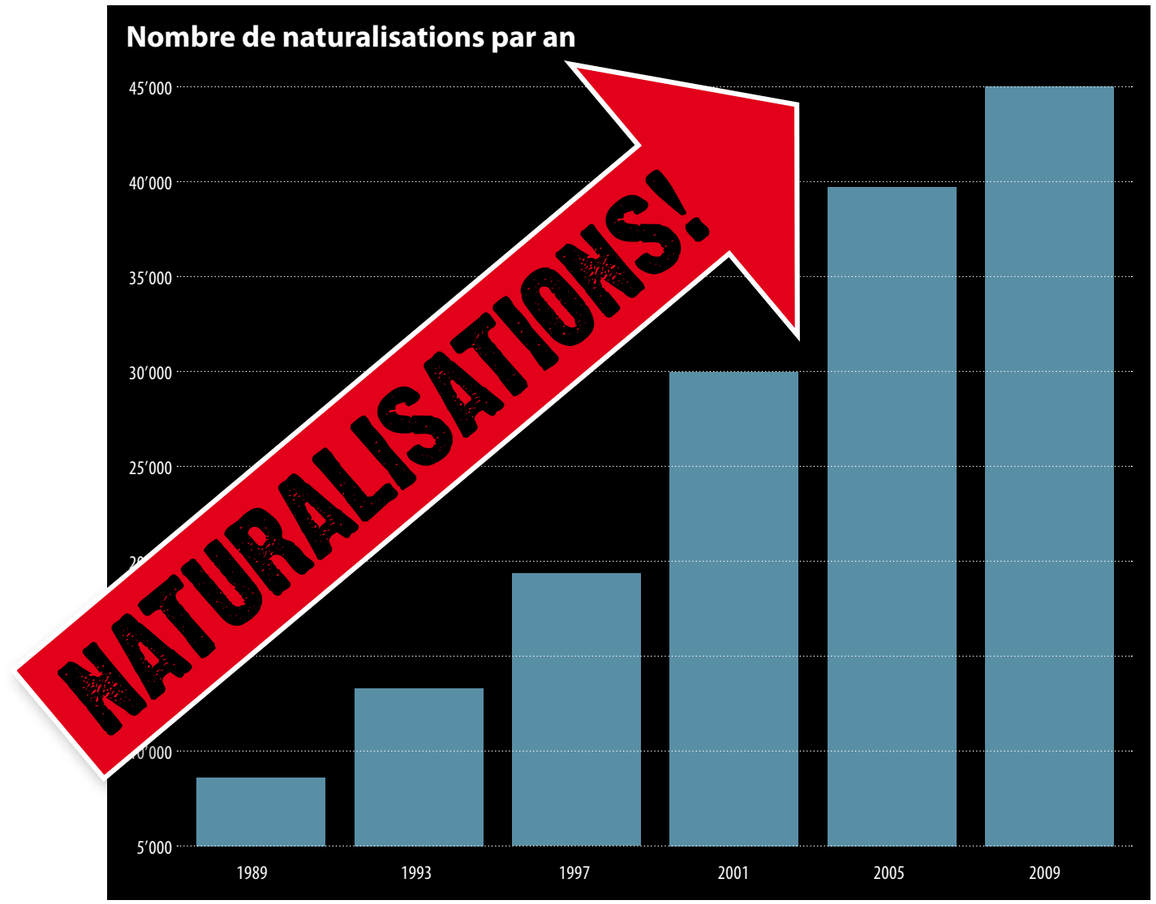

Source: ODM

Positions

L'UDC

- demande la résiliation, puis la renégociation de l'accord de libre circulation des personnes conclu avec l'UE;
- exige que les contingents pour l'immigration soient réintroduits et que le Parlement puisse décider de leur application;
- approuve la limitation à un an du droit de séjour des citoyens UE au chômage;
- exige que les étrangers, qui souhaitent s'établir en Suisse, prouvent qu'ils connaissent la langue nationale du lieu. En l'absence de connaissances linguistiques, ces personnes doivent suivre un cours de langue à leurs propres frais;
- s'oppose à toute facilité supplémentaire en termes de naturalisation et exige au contraire que la nationalité suisse coûte à nouveau un certain prix;
- se prononce pour une naturalisation à l'essai afin que le droit de citoyenneté suisse puisse être retiré à des naturalisés tombant dans la délinquance;
- combat la naturalisation de personnes sans permis d'établissement, au passé criminel, ne connaissant pas la langue ou analphabètes;
- s'oppose à la naturalisation de personnes vivant de l'aide sociale ou de l'AI dans la mesure où leur dépendance de l'Etat n'est pas la conséquence d'un cas de rigueur dont elles ne sont pas responsables;

- exige des candidats à la naturalisation une déclaration formelle de loyauté à la Constitution fédérale et au régime légal suisse;
- réclame que la citoyenneté suisse soit retirée aux doubles nationaux ayant commis un crime grave;
- s'oppose au droit de vote et d'éligibilité des étrangers;
- exige une application rigoureuse de la législation sur les étrangers concernant les personnes en séjour illégal et lesdits «sans-papiers»;
- n'accepte pas la légalisation des personnes séjournant clandestinement en Suisse (sans-papiers);
- demande un renforcement du Corps des gardes-frontières pour contrôler l'arrivée des clandestins.